

En France, le bâtiment est responsable d'environ 40 % de l'énergie consommée et 25% des Gaz à Effet de Serre (GES). Un enjeu clé pour contenir la dérive climatique est de diviser par 4, d'ici 2050, ces émissions de GES et donc de baisser de façon conséquente les consommations d'énergie dans ce secteur.

Qu'est ce que le BBC ?

Le bâtiment basse consommation ou BBC est un bâtiment qui a une consommation d'énergie réduite pour le chauffage, le rafraîchissement, l'eau chaude sanitaire et l'éclairage. Cette consommation ne doit pas dépasser les 50 kWh/m²/an. Ce niveau BBC est tout de fois modulé en fonction de la zone climatique et de l'altitude du logement.

Qu'est ce que la RT2012 ?

La Réglementation Thermique 2012 (RT2012) a pour objectif, tout comme les précédentes réglementations thermiques, de limiter les consommations énergétiques des bâtiments neufs qu'ils soient pour de l'habitation (résidentiel) ou pour tout autre usage (tertiaire).

L'objectif de cette Réglementation Thermique est défini par la loi sur la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement.

La réglementation thermique en vigueur sera, par conséquent, renforcée afin que toutes les constructions neuves présentent, en moyenne, une consommation d'énergie primaire (avant transformation et transport) inférieure à 50 kWh/m²/an contre 150 kWh/m²/an environ avec la RT2005. La réglementation prendra forme le 1er Janvier 2013.

Ainsi la RT 2012 rejoint le label BBC.

**BBC ou
RT 2012** **A** ≤ 50

B 51 à 90

C 91 à 150

D 151 à 230

3 exigences de résultats pour respecter la RT 2012 ou les normes BBC

L'efficacité énergétique du bâti

Cette exigence impose une limitation simultanée du besoin en énergie pour les composantes liées à la conception du bâti (chauffage, refroidissement et éclairage), imposant ainsi son optimisation indépendamment des systèmes énergétiques mis en œuvre.

La consommation énergétique du bâtiment

Cette exigence impose des équipements énergétiques performants, à haut rendement.

Le confort d'été dans les bâtiments non climatisés

A l'instar de la RT 2005, la RT 2012 définit des catégories de bâtiments dans lesquels il est possible d'assurer un bon niveau de confort en été sans avoir à recourir à un système actif de refroidissement. Pour ces bâtiments, la réglementation impose que la température la plus chaude atteinte dans les locaux, au cours d'une séquence de 5 jours très chauds d'été n'ex-cède pas un seuil.

Quelques exemples pour mettre en application ces 3 exigences :

- Les fenêtres sont limitées pour limiter la perte de chaleur mais optimiser pour laisser rentrer un maximum de soleil et ainsi limiter le chauffage.
- L'isolation est renforcée et de préférence à l'extérieur pour limiter les points thermiques.
- L'installation de pompes à chaleur pour le chauffage...

**BBC ou
RT 2012** **A** ≤ 50

B 51 à 90

C 91 à 150

D 151 à 230